

La Tribune

95e année, no 247

LEADER DE L'INFORMATION RÉGIONALE

www.cyberpresse.ca

Un enfant périt sous les roues d'un autobus



Imacom, Vincent Cotnoir

À leur arrivée sur les lieux, les ambulanciers n'ont pu que constater le décès de l'enfant de sept ans. La petite victime a été écrasée sous les roues de l'autobus scolaire duquel elle venait de descendre.



Isabelle Pion

isabelle.pion@latribune.qc.ca
SHERBROOKE

Un geste banal s'est transformé en véritable cauchemar, hier vers 16 h 30, lorsqu'un garçon de 7 ans a été happé mortellement en sortant d'un autobus d'écoliers. L'accident s'est produit au coin des rues Viau et de Gaspé,

dans l'ancienne ville de Rock Forest. À leur arrivée sur les lieux, les ambulanciers n'ont pu que constater le décès de l'enfant.

Comment un tel drame a-t-il pu se produire? Selon le porte-parole du Service de police de Sherbrooke (SPS), René Dubreuil, il se pourrait que le sac à dos de l'enfant, un élève de l'école Sacré-Coeur, soit resté accroché à l'autobus ou que l'enfant se soit penché pour ramasser ses gants. On sait que la petite victime est débarquée au coin de la rue, qu'elle n'avait pas à la traverser, et qu'elle est

passée sous les roues du véhicule.

Il est d'ailleurs trop tôt pour s'avancer sur les détails de l'accident. Une enquête est en cours: le SPS et le Service d'identité judiciaire devaient reconstituer la scène, et des témoins, dont le conducteur, ont été interrogés.

Résidente du secteur et inhalothérapeute, Sylvie Rousseau est arrivée sur les lieux quelques minutes avant l'ambulance. Elle a voulu porter secours à la victime, mais il était déjà trop tard. «Je descendais la rue de Gaspé, et l'autobus était arrêté dans le milieu de la rue. J'at-

tendais et je voyais un homme se promener avec un cellulaire (...) Il a enlevé le stop (la signalisation «arrêt» du véhicule) et il a tassé l'autobus sur le côté.

«C'est là que j'ai vu. Je suis arrivée et l'enfant était déjà à terre. Il y avait une dame à côté; elle m'a dit qu'il ne respirait plus. Il était déjà décédé. C'était clair et net. Les ambulanciers sont arrivés trois ou quatre minutes plus tard. Ça venait de se produire, peut-être quatre ou cinq minutes avant.»

Voir **Un enfant périt** en page A2

La sécurité, un argument de persuasion

Le maire Langevin prend au sérieux l'acte de sabotage



Luc Larochelle

luc.larochelle@latribune.qc.ca
Saint-Herménégilde

L'hypothèse voulant qu'un attentat terroriste ait été commis contre une ligne d'exportation d'Hydro-Québec au cours de la dernière

semaine deviendra le cheval de bataille du maire de Coaticook, André Langevin, qui plaidera aujourd'hui à Ottawa l'illuminisme d'envisager la fermeture de postes frontaliers de la GRC au moment où la sécurité nationale est mise en doute.

M. Langevin prend au sérieux l'acte de sabotage revendiqué par le groupe Initiative de Résistance Internationaliste (IRI), qui aurait posé des explosifs au pied d'un des pylônes d'une ligne - des Cantons - servant à vendre de l'électricité aux États-Unis. Le pylône affaibli se

trouve à l'écart des voies publiques, au sud de la municipalité rurale de Saint-Herménégilde, à moins d'un kilomètre de la frontière du Vermont.

Les membres de la division du terrorisme de la Sûreté du Québec sont d'ailleurs toujours à la recherche des auteurs d'un communiqué acheminé par courriel dans plusieurs médias montréalais ainsi qu'à de nombreuses chaînes étrangères, dont Al-Jazeera, pour revendiquer ce qui était considéré au départ comme un simple méfait public.

Hier, le porte-parole de la police ont continué à appeler les journalistes à la prudence, indiquant qu'il n'y avait toujours aucune preuve tangible à l'effet qu'il s'agissait bel et bien d'un acte terroriste.

«Il n'y a pas encore de preuve confirmée mais les perquisitions policières dans des salles de presse démontrent que ce message anonyme n'est pas traité à la légère par les autorités. Comment peut-

Voir **Un argument** en page A3

Massacre à la Poly

15 ans après, les gens n'ont rien oublié

Presse Canadienne
MONTRÉAL

Quinze ans après le massacre de 14 jeunes femmes à l'École Polytechnique de Montréal par un tireur fou, leur mémoire a de nouveau été évoquée hier à travers le Canada.

À Montréal, un rassemblement a eu lieu vers 16h30 à la place du 6 décembre, non loin de l'École polytechnique. Quatorze secondes de silence ont été observées à la mémoire d'Anne-Marie, Barbara, Annie, Marie, Geneviève, Michèle, Barbara, Sonia, Hélène, Anné-Marie, Maryse, Annie, Maud et Nathalie, toutes mortes dans la tuerie.

Sur place, une quinzaine d'étudiantes du Collège Bourget, âgées de 15 ans, ont bravé le froid. «Je n'étais pas née, mais c'est un drame qui vient me chercher. J'ai peur que ça se reproduise, il faut sensibiliser les gens, la violence contre les femmes existe encore», a affirmé la jeune Jessica Smith.

«Il est important de passer le flambeau aux jeunes afin de ne jamais oublier», a pour sa part souligné la présidente de la Fondation des victimes du 6 décembre, Sylvie Haviernick.

Le maire de Montréal Gérald Tremblay avait invité le personnel municipal à porter un ruban blanc lundi à la mémoire des victimes de Marc Lépine, un homme dévoré par la haine des féministes.

D'autres manifestations semblables ont été tenues à travers le Canada.

En Colombie-Britannique, la lieutenant-gouverneure Iona Campagnolo a exprimé sa crainte que les jeunes femmes d'aujourd'hui oublient les accomplissements des féministes d'hier. Lors d'un discours à Vancouver, elle a rappelé que la proportion de femmes étudiant en génie, comme les victimes de Poly, est passée de moins de 1 pour cent à 11 pour cent.

Dimanche, le ministre fédéral de la Justice Irwin Cotler a demandé à la population de «réfléchir sur la réalité actuelle et perturbante de la violence faite aux femmes dans notre société».

La pire tuerie de l'histoire du Canada a accéléré l'adoption d'une loi sur les armes à feu plus stricte. Le crime de Marc Lépine a également encouragé une plus grande sensibilisation à la violence faite aux femmes, notamment la violence conjugale.

Des séquelles A2



Sherbrooke Autohaus
4421, boul. Bourque
Rock-forest
1-877-564-2924



MÉTÉO

Faible neige Max.: -4 Min.: -4
Lever du soleil: 7h13 Coucher: 16h03

INDEX

Ann. class.D4	Le mondeB2
ArtsD1	LoterieA7
DécèsD6	MétéoD4
ÉconomieB5	Mots croisés ..D5
Éphémérides..D5	Opinions.....A8
HoroscopeD5	Sports.....C1



Une fugue fatale à Coleraine

Un jeune de 16 ans qui conduisait une BMW volée a péri et ses trois jeunes passagers en fugue ont été blessés après une poursuite policière, hier, à Coleraine. À LIRE EN B4

Profitez de l'offre irrésistible de décembre Honda

Seulement **198\$** /mois

COMPTANT DÉPÔT DE SÉCURITÉ 0\$
1^{er} versement gratuit
transport - préparation inclus

AUCUNE MISE DE FOND TOUT INCLUS

HONDA
Sherbrooke Honda
2615, rue King Ouest 566-5322
www.sherbrookehonda.com

*Tous les détails en plus photo pour diffuser



Mon clin d'oeil
Stéphane Laporte

Dans son prochain vidéo, ben Laden sera habillé en agent de sécurité d'aéroport canadien.



À LIRE DEMAIN



La grande guignolée

Une façon d'aider les plus démunis

Encore des séquelles



L'heure était au recueillement hier soir, à Montréal, en mémoire des victimes de l'École Polytechnique.

Judith Lachapelle
MONTREAL

En ouvrant son journal dimanche matin, la femme a eu un choc. Cet homme à droite sur la photo, tenant le bras d'une femme étendue sur une civière, n'était pas un étudiant ordinaire. Il s'appelait Patrick Walsh.

«Il y a plus d'un homme qui a souffert des suites de la tuerie de Poly», a raconté hier la femme, amie de l'étudiant d'alors, en entrevue à La Presse. Pour des raisons personnelles, elle a accepté de raconter l'histoire de son ami à condition que sa propre identité soit confidentielle.

En 1989, le jeune homme poursuivait ses études en génie à l'École polytechnique, tout en travaillant comme ambulancier à Urgences Santé. Le 6 décembre, donc, Patrick était à Polytechnique. Avant même que les ambulanciers aient pu entrer dans l'immeuble (leur intervention a été retardée parce que les autorités croyaient avoir affaire à plus d'un tireur), le jeune homme a prodigué les premiers soins aux blessés. C'est pourquoi il apparaît sur la photo en civil, en train d'aider un collègue à transporter une victime.

L'étudiant et ambulancier est resté profondément marqué par l'événement, hanté par le souvenir de la tragédie. C'est aussi, raconte la femme, ce qui a précipité sa descente aux enfers. Trois ans plus tard, Patrick s'est enlevé la vie. Au moins un autre étudiant de Poly s'est aussi suicidé dans les années qui ont suivi.

«On a traité les hommes de lâches pour n'avoir rien fait», déplore l'amie de Patrick. «Ce qu'on ne sait pas, c'est qu'il y a aussi des étudiants qui ont empêché les ambulancières d'entrer» en leur disant que le tireur visait les femmes.

(La Presse).



Imacom, Vincent Cotnoir
Jean-Pierre Simard



Imacom, Vincent Cotnoir
Liette Marcel



Imacom, Vincent Cotnoir
René Dubreuil

Un enfant périt

Suite de la page A1

Un deuxième drame

Le porte-parole d'Ambulances de l'Estrie, Karl Brodeur, a confirmé qu'il n'y avait plus rien à faire au moment de leur arrivée. Le corps de l'enfant a été transporté au Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke (CHUS), et ses parents ont aussi été conduits à l'hôpital.

Le directeur des ressources matérielles et du transport scolaire à la Commission scolaire de la Région-de-Sherbrooke (CSRS), Jean-Pierre Simard, s'est rendu sur les lieux quelques minutes plus tard. Un deuxième autobus est venu recueillir les élèves et ceux-ci ont été rencontrés par des spécialistes du SPS. Selon M. Simard, il ne restait que sept passagers dans le véhicule au moment où le drame s'est produit.

Avec les gyrophares qui s'ajoutaient aux lumières de Noël, la scène avait de quoi donner des frissons dans le dos. Des résidents du coin sont d'ailleurs ac-

curés sur les lieux pour savoir de qui il s'agissait.

Résidente du secteur, Liette Marcel raconte que son coeur a bondi lorsqu'elle a aperçu la scène en rentrant du boulot. Pendant un instant, elle a craint pour ses enfants. Et lorsqu'elle est rentrée à la maison, ses enfants lui ont réclamé un nom, craignant le pire pour leurs amis. La dame s'inquiétait maintenant de savoir si elle connaissait les parents. «Ça me fait de la peine», a-t-elle lancé. Elle déplorait également, tout comme d'autres citoyens, le manque d'éclairage dans le quartier.

Ce drame rappelle inévitablement celui de la petite Jenny Leblanc, qui a été happée par un autobus scolaire en 2003 dans le secteur d'Ascot. La fillette a cependant eu plus de chance.

De plus, en 1999, un enfant avait perdu la vie dans la rue de Gaspé après qu'il eut été heurté par un véhicule. L'absence de lumière avait alors été mise en cause.

Quand **JEUNESSE** *s'en mêle*

Ça pourrait être n'importe qui



David Bombardier

david.bombardier@tribune.qc.ca
SHERBROOKE

On parle depuis des jours de Nicholas Royer, ce Victoriavillois de 22 ans porté disparu dans les hautes montagnes du Pérou. On parle de Nicolas, avec ou sans H selon les médias, mais en réalité, on aurait pu parler de n'importe qui. De vous, de moi, de n'importe quel randonneur qui se serait aventuré seul dans la Cordillère des Andes.

Pour les rares lecteurs qui ne le sauraient pas encore, Nicholas manque à l'appel depuis dix jours, soit après avoir quitté son ami resté au campement pour continuer seul l'exploration de la montagne Pariacaca, à 12 heures de marche de Huancayo au Pérou. Une grosse montagne située à 5000 mètres d'altitude, où ça gèle la nuit.

Nicholas devait se promener pendant une heure ou deux avant de revenir au campement. Il n'a jamais réapparu. Son compagnon de voyage, Dominic Laroche, a crié son nom pendant des heures et des heures dans toutes les directions avant de signaler sa disparition, plus de 24 heures plus tard.

Je ne connais pas la montagne Pariacaca. Mais j'ai quand même quelques treks à mon actif dans la Cordillère des Andes. J'y étais il y a trois mois à peine, à quelques centaines de kilomètres du lieu de la disparition.

En Estrie, on associe souvent la randonnée pédestre à Orford, Mégantic ou aux Montagnes Blanches. Mais quiconque a déjà marché dans les forêts d'Amérique latine sait que les sentiers sont très loin d'être balisés comme au mont Orford. On n'y retrouve pas des petits points rouges et blancs tous les dix mètres...

À part le chemin de l'Inca (Inca Trail) qui mène au Machu Picchu, les sentiers que j'ai empruntés au Pérou ne comportent aucune indication. Pour y trouver son chemin sans se perdre, il faut ou bien être accompagné d'un guide, ou bien être muni d'un GPS, ou bien avoir une bonne carte et questionner souvent les paysans. Nicholas, lui, n'avait ni guide, ni GPS, ni sac à dos. Qu'une bouteille d'eau et pas de manteau chaud, à ce qu'on a pu apprendre via les médias.

Son erreur, selon moi, c'est qu'il est parti seul. Loin de le juger, j'aurais probablement fait exactement la même chose à sa place. Mais j'ai appris depuis mon voyage en Amérique du Sud.

Nous sommes six sur un sentier aux multiples embranchements, au creux d'un canyon. L'un des membres du groupe décide de prendre une pause et nous dit de continuer. Ce que nous faisons sans se poser de questions. Jusqu'à ce qu'on croise un, puis deux embranchements. Et si notre amie prenait la mauvaise direction?

Rongé par le doute, je décide de rebrousser chemin. Après une dizaine de minutes de marche, j'arrive à l'endroit où nous nous étions séparés. Pas de trace d'elle. Et je ne l'ai pas croisée sur le sentier... Merde!

Finalement, elle avait pris un autre sentier et avait retrouvé le reste du groupe pendant que je la cherchais. Mais ça a quand même pris une bonne demi-heure avant que tout le monde soit de nouveau réuni.

Histoire banale, direz-vous. Sauf que depuis ce jour, j'ai retenu la leçon. Et pour toujours je respecterai maintenant l'une des plus élémentaires lois de la marche en montagne: on ne laisse personne derrière.

En ce qui concerne Nicholas, tout le monde ignore ce qui lui est arrivé. S'est-il trompé de chemin en voulant revenir au campement? C'est fort possible. La Cordillère des Andes est tellement immense qu'il est facile de perdre le nord, même avec un excellent sens de l'orientation.

Pour ma part, je donne rarement aux oeuvres de charité. Mais cette fois, c'est différent. J'ai pris le téléphone et j'ai donné un petit 20 \$ pour contribuer aux recherches qui en coûtent des dizaines de milliers.

Tous les amateurs de montagne devraient faire la même chose. Car ça pourrait être moi. Ça pourrait être vous. Ça pourrait être n'importe qui. Et cette fois, ce n'est pas Cornéliu qui est en danger.

Pour faire un don: 1-900-595-7705 (5 \$), 1-900-595-7710 (10\$), 1-900-595-7715 (15\$) ou 1-900-595-7720 (20 \$).

La Lingère

IL ÉTAIT UNE FOIS NOËL
SIMONS DANS VOTRE HISTOIRE
DEPUIS 1840

LE JETÉ MOHAIR DE LUXE 99⁹⁵
Un cadeau exclusif dans la boîte Simons... un jeté qui se distingue par la beauté de la laine mohair à long poil, par sa riche texture moelleuse, par la luminosité des carreaux aux notes pastel ou épicées. Bordure frangée, format 51x70 pouces.

LE TAPIS LES BONSHOMMES DE NEIGE 9⁹⁹
Ils sont craquants tout simplement. C'est une véritable tapisserie sur canevas de coton qui aura le plus bel effet sur le pas de la porte pour accueillir les invités à Noël. Blanc et vin sur fond bleu nuit.

LA NAPPE TARTAN DE NOËL 14⁹⁹ 60x75 pouces
Du rouge, du vert forêt, un fil doré qui court le long des beaux carreaux traditionnels, c'est la nappe de Noël qui fait la table invitante. Pur coton au tissage facile d'entretien. 65x95 / 19.99, 65x115 / 24.95, 65x135 / 29.95, 85x85 / 24.95, rond 75 pouces 19.99, 60x80 / 12.99, serviette 2.99

LA SERVIETTE COULEURS ITALIENNES 14⁹⁹ bain 28x55 pouces
De la collection européenne Benetton, des serviettes qui ont un éclat moderne dans la salle de bains avec leur palette de coloris vibrants très distinctifs de lime, turquoise, rose paille, tangerine, jaune tournesol, paprika, chameau ou bleu nuit. Main 9.99, débarbouillette 5.99, descente 24.95, invité 5.99 Un cadeau original sûrement très apprécié dans la boîte Simons.

Un cadeau pour vos cadeaux!
Magasinez, nous emballons. La boîte-cadeau Simons, une tradition de qualité à Noël.

simons

• QUÉBEC PLACE STE-FOY, GALERIES DE LA CAPITALE, VIEUX-QUÉBEC • MONTRÉAL CENTRE-VILLE, PROMENADES ST-BRUNO • LAVAL CARREFOUR LAVAL • SHERBROOKE CARREFOUR DE L'ESTRIE

Surprise: le PM et les Hells sous un même toit!



Mario Goupil

mario.goupil@tribune.qc.ca
SHERBROOKE

Le temps d'un party, le premier ministre Jean Charest et des Hells Angels ont festoyé au même hôtel, le Delta de Sherbrooke, vendredi soir dernier... pendant que des membres des Forces armées canadiennes y tenaient une réunion.

Ces informations ont été confirmées par le directeur de l'hôtel Delta de Sherbrooke, Dany Dubois.

Entre 12 et 15 membres en règle des Hells Angels, portant fièrement la veste qui les identifie à la bande de motards, prenaient un verre au bar de l'hôtel alors que les bénévoles invités au party de Noël de Jean Charest, et ce dernier, se pointaient à tour de rôle au Delta pour un «5 à 7».

Comme les Hells Angels trinquaient à l'entrée du bar qui se trouve à proximité de l'entrée principale de l'hôtel, au premier étage, des invités du premier ministre se sont demandé si les «Anges» n'avaient pas tout simplement décidé de leur organiser une «haie d'honneur»...

Les Hells Angels étaient également très visibles pour les clients qui empruntaient l'escalier pour se rendre à la salle Lac-Mégantic, au deuxième étage, là où



Archives, La Tribune
Jean Charest célébrait Noël avec un groupe de bénévoles.

le premier ministre recevait son monde. Celui-ci n'est toutefois pas arrivé par la même porte que ses invités et il n'y aurait donc jamais eu de contact, même visuel, entre les motards et Jean Charest.

Un couloir reliant l'édifice qui abrite son bureau de comté, situé dans l'édifice de la Banque Royale, et l'hôtel Delta, permet à Jean Charest d'accéder au deuxième palier de l'hôtel sans avoir à sortir à l'extérieur. Ce qu'il a fait vendredi dernier.

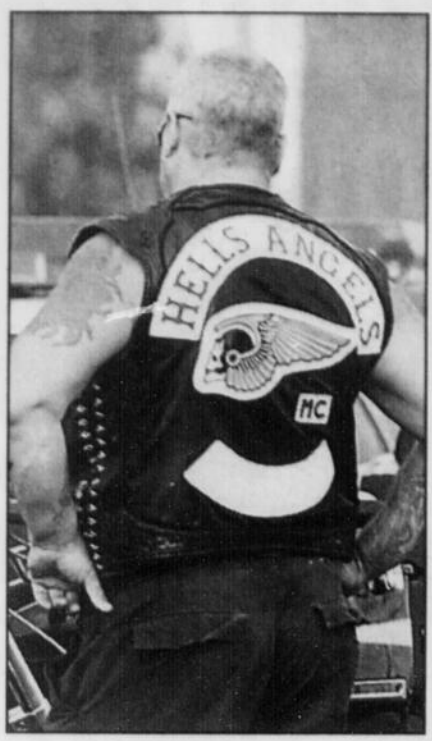
Pendant que les Hells festoyaient au bar, que le premier ministre et ses invités célébraient Noël à la salle Lac-Mégantic, des représentants des Forces armées canadiennes étaient donc réunis dans une autre salle de l'hôtel.

La présence des Forces armées, des Hells et du premier ministre sous un même toit a semé la confusion, dit-on, parmi le personnel et les clients de l'hôtel Delta. Certains ont cru que les soldats étaient là pour protéger le premier ministre... contre les Hells Angels.

En fait, les Hells Angels qui ont envahi les hôtels et motels de Sherbrooke en fin de semaine étaient là pour participer aux festivités entourant le 20e anniversaire de fondation du chapitre de Lennoxville. Les célébrations se seraient essentiellement déroulées au tristement célèbre repaire.

Sherbrooke est la seule ville du Québec, avec Trois-Rivières, à abriter encore

aujourd'hui un repaire et un chapitre des Hells Angels. Et il semble que ce n'est pas demain la veille que le repaire au toit rouge, qui a été le témoin de cinq meur-



Archives, La Tribune
Les Hells célébraient le 20e anniversaire du chapitre de Lennoxville.

tres en 1985, disparaîtra du décor.

Les «anges de l'enfer» ont la «sainte paix» à Sherbrooke et continuent de faire la loi dans le milieu criminel. Pas étonnant que l'organisation sherbrookoise soit la plus riche de tous les chapitres des Hells Angels, comme l'avancé dans nos pages de samedi Guy Ouellette, ex-agent de la SQ et spécialiste de groupes de motards criminalisés.

Les Hells se sentent tellement chez eux à Sherbrooke qu'ils peuvent même se permettre de festoyer dans le même hôtel que le premier ministre, avec leurs couleurs, sans être importunés. Des policiers et les gardes du corps veillaient vendredi soir, et comme toujours bien sûr, à la sécurité de ce dernier.

«Il ne s'est absolument rien passé, soutient par ailleurs le directeur du Delta. Je suis demeuré au bar pendant que les Hells Angels s'y trouvaient et ils se sont très bien comportés. Le groupe a été respectueux des autres clients.»

«Tous ceux qui ont réservé une chambre chez nous pour le week-end l'ont fait de façon individuelle, enchaîne M. Dubois. Ils (Hells Angels) étaient peut-être une vingtaine en tout. C'est quand certains d'entre eux sont apparus au bar avec leur veste que nous avons su qui ils étaient...»

Pour une surprise, c'en fut une. Et encore plus au deuxième niveau de l'hôtel...

Un argument

Suite de la page A1

On se préoccupe de la sécurité nationale et, en même temps, songer à laisser des régions frontalières comme la nôtre à découvert, sans protection par la GRC? Il faudra que quelqu'un, à Ottawa, m'explique cette logique», a argumenté hier le maire Langevin, dont la ville se trouve à une quinzaine de kilomètres du pylône endommagé.

Le ministre de la Sécurité publique, Jacques Chagnon, en visite à New York hier, a cependant été plus affirmatif. «Le pylône a été soulevé de quelques pieds, a été déplacé de quelques pieds, alors c'est clair qu'il y a eu un explosif. On s'attend à ce que ce soit un explosif», a déclaré M. Chagnon à la télévision de Radio-Canada. (Voir texte en A9)

Enquête

Le voisinage du secteur du pylône endommagé a été visité ces derniers jours par les enquêteurs de la SQ.

«Un soir, j'ai entendu un gros boom. Croyant qu'il s'agissait de l'explosion d'un réservoir de propane des chalets voisins, je suis sorti sur la galerie. Après avoir constaté qu'il n'y avait pas d'incendie, je suis rentré sans poser davantage de questions», a rapporté Serge Trottier, l'un des voisins immédiats de la scène de crime.

M. Trottier appuie sans réserve les propos du maire de Coaticook.

«La protection de la frontière et les relations internationales relèvent du gouvernement fédéral. Avec ce qui arrive, la GRC peut difficilement prétendre que sa présence n'est plus requise sur notre territoire», souligne-t-il.

«Une pareille enquête, c'est un argument qui porte bien plus que n'importe quel message des maires de petites municipalités comme les nôtres. J'espère que les membres du comité de la Justice

comprendront que nos inquiétudes sont fondées», de renchérir le maire Langevin, qui sera parmi les élus municipaux du Québec qui s'adresseront aux membres du comité mixte sur la Justice.

La GRC envisage de fermer neuf postes au Québec dont trois en Estrie, ceux de Granby, Coaticook et Lac-Mégantic. Ces trois villes seront représentées aujourd'hui à Ottawa.

Une piste?

La police provinciale se fait par ailleurs discrète sur le déroulement de l'enquête susceptible de l'avoir lancée sur la piste de terroristes, qui avouent ouvertement leur volonté de s'en prendre à des intérêts américains.

«Nous attendons toujours les résultats des examens scientifiques sur les traces d'explosifs prélevés à Saint-Hermémé-gilde de manière à pouvoir comparer ces informations avec celles contenues dans le communiqué», a précisé l'agent Louis-Philippe Ruel, porte-parole de la SQ.

Tout en donnant des spécifications sur la charge explosive utilisée contre un pylône de la ligne des Cantons, les auteurs de ce présumé acte de sabotage affirmaient avoir agi ainsi «pour afficher leur refus d'être les témoins passifs du saccage et du pillage des ressources au profit de l'empire états-unien».

Selon certains observateurs, Hydro-Québec n'aura d'autre choix que de procéder à un examen minutieux de ses lignes d'exportation, au sol et par la voie des airs, afin de pouvoir rassurer ses clients américains.

«Nos inspections sont régulières», s'est limitée à dire la porte-parole de la société d'État, Marie Archambault.

Les livraisons d'électricité vers les États-Unis sont maintenues par la ligne qui part du poste des Cantons, près de Windsor, et qui traverse la frontière à la hauteur de Norton, au Vermont.



Imacom, Vincent Cotnoir

Le maire de Coaticook, André Langevin, s'est rendu hier au pied de la ligne d'exportation des Cantons, qu'un groupe aurait pris pour cible d'un attentat terroriste anti-américain. M. Langevin, à droite, qui discute ici avec Tommy Saint-Pierre, un agent de sécurité chargé de surveiller le périmètre d'enquête, questionnera aujourd'hui à Ottawa la décision de fermer des postes frontaliers de la GRC au moment où la sécurité nationale est mise en doute.

Revendication du sabotage

NDLR: La Tribune reproduit le communiqué intégral émis par le groupe Initiative de Résistance internationaliste (IRI) à la suite de la manœuvre de sabotage à l'explosif de la ligne d'exportation d'Hydro-Québec, à Coaticook.

4 décembre 2004

Une charge explosive a été posée sur un

pylône de la ligne d'exportation d'Hydro-Québec Radisson - Nicolet - Des Cantons, à la frontière des États-Unis. Par cette opération, nous affichons concrètement notre refus d'être les témoins passifs du saccage et du pillage des ressources au profit de l'empire états-unien. Nous agissons également contre notre exploitation grossière par Hydro-Québec au bénéfice des entreprises privées, qui profitent de chacune des opportunités que lui procure l'impérialisme.

Nous refusons de laisser tout le poids de la résistance au digne peuple irakien qui se fait actuellement massacrer pour être un obstacle à l'hégémonie énergétique états-unienne, ou aux paysan-ne-s bolivien-ne-s qui se mobilisent courageusement contre le pillage de leurs ressources gazières au péril de leur vie. Nous refusons aussi de laisser aux seuls peuples colombien et palestinien la tâche de confronter l'armée impériale, qu'elle se cache ou non derrière une bannière nationale. Enfin, nous refusons de laisser aux opposant-e-s états-unien-ne-s tout le poids qu'implique la lutte contre l'état policier (surveillance, arrestation, torture).

Au Québec, satisfaire et renforcer l'ogre impérialiste constituerait notre salut, et l'augmentation des exportations d'électri-

cité vers les États-Unis que veut nous imposer le gouvernement devrait nous y mener. Mais de quel salut s'agit-il? Celui qui réside dans les hausses successives des comptes d'électricité résidentiels? Dans le saccage des ressources naturelles collectives? Dans la pollution atmosphérique résultant des centrales thermiques? Ou bien alors dans ce que tout cela permet: des contrats juteux, des tarifs préférentiels aux multinationales, la privatisation des cours d'eau et les décharges fiscales des entreprises, toutes des mesures en faveur des intérêts capitalistes.

Cette action de sabotage, que les autorités démocratiques ont caché à la population lors du passage du dictateur en chef, est notre réponse face à l'aisance avec laquelle l'État se moque de l'opposition populaire. Nous ne sommes donc en rien un autre de ces groupes télégués à partir de Washington, nous n'avons pas accès aux camps d'entraînement de la CIA, pas plus qu'aux largesses financières du Pentagone. Non, Zarqoui n'a pas trouvé refuge dans les collines de l'Estrie...

Face à l'emprise impérialiste:

Initiative de Résistance Internationaliste (IRI)

Détails pour l'authentification: la charge explosive fut placée sous 2 sacs de sable (20 kg) à la base du deuxième pylône au nord du rang 2, à St-Hermémé-gilde.

PRIX-CADEAU
simons

le gant de cuir
liséré rétro en contraste 39.⁹⁵

Cuir satin, fine doublure polaire, un classique, renouvelé par le petit cordon liséré au poignet en blanc sur noir ou noir sur rouge. P.m.g.tg. Rég. 50,00
Un cadeau signé Ralph Lauren dans la boîte Simons.



simons

QUÉBEC PLACE STE-FOY, GALERIES DE LA CAPITALE, VIEUX-QUÉBEC • MONTRÉAL CENTRE-VILLE, PROMENADES ST-BRUNO
LAWAL CARREFOUR LAWAL • SHERBROOKE CARREFOUR DE L'ESTRIE 150483



SOIRÉES COMBO

À PARTIR DE 5,99 \$

DÈS 16 H.

Du lundi au jeudi inclusivement

SPAGHETTI CÉSAR
PIZZA CÉSAR
PIZZAGHETTI

MIKES de Sherbrooke
735, rue King Est, 565-3030
1705, rue King Ouest, 564-1090



APPUYEZ SUR UN BOUTON. VOUS POURRIEZ GAGNER.

Appuyez sur le bouton OnStar et vous pourriez GAGNER instantanément :



150 VÉHICULES 2005 SONT À GAGNER

500\$
MINIMUM
SUR LA PLUPART
DES 2005

2000\$
DE RABAIS

3000\$
DE RABAIS

1000\$
MINIMUM
SUR LA PLUPART
DES 2004

5000\$
DE RABAIS

10000\$
DE RABAIS

SUR TOUT ACHAT OU LOCATION ÉLIGIBLE
SUR LA PLUPART DES 2004 ET 2005

BERLINE ION 2005 REDESSINÉE



Modèle ION.3 présenté

PRIX D'ACHAT COMPTANT

12 995\$*

149\$[†] /MOIS/LOCATION 48 MOIS
1 650 \$ COMPTANT
TRANSPORT EN SUS

- Moteur Ecotec 2,2 L de 140 HP
- Nouvelle section avant
- Panneaux en polymère résistant aux bosses
- Intérieur redessiné, nouveaux sièges avant et nouveaux éléments contrastants
- Volume utilitaire le plus important de sa catégorie



VUE 2005

Modèle VUE V6 TI présenté

PRIX D'ACHAT COMPTANT

20 995\$*

199\$[†] /MOIS/LOCATION 48 MOIS
3 950 \$ COMPTANT
TRANSPORT EN SUS

- Moteur V6 de 250 HP en option – le VUS le plus puissant de sa catégorie
- Consommation très réduite
- Cote de sécurité 5 étoiles NHTSA pour les collisions frontale et latérale

NOUVELLE FOURGONNETTE SPORT MULTISEGMENTS RELAY 2005



0%

DE FINANCEMENT À L'ACHAT
JUSQU'À 36 MOIS

- 7 places
- Troisième rangée de sièges divisée rabattable
- Roues de 17" de série
- Groupe électrique (incluant lève-vitres, portes, miroirs électrique, régulateur de vitesse et télé déverrouillage)



Saturn: Les gens avant tout.

Renseignez-vous sur le programme pour les diplômés.

Voyez ces offres et ces véhicules à saturncanada.com

*Les composants du groupe propulseur du véhicule sont couverts par une garantie limitée de 5 ans ou 100 000 km, selon la première éventualité. Dans les 30 jours ou les 2 500 km suivant la livraison, selon la première éventualité. ** Voyez votre détaillant ou visitez saturncanada.com pour les conditions, restrictions et garanties. Ce que vous devez savoir : † offre basée sur un contrat de location de 48 mois d'une berline ION.1 2005 de Saturn/d'un VUE.1SA 2005 de Saturn. Un acompte ou un échange minimum de 1 650 \$/3 950 \$ est requis pour des mensualités de 149 \$/199 \$. Aucun dépôt de sécurité n'est exigé. Le taux d'intérêt annuel sur la location est de 1,5 %/3,2 %. L'obligation totale est de 9 097 \$/13 783 \$. L'option d'achat au terme de la location est de 5 825 \$/10 624 \$, taxes en sus. Limite annuelle de kilométrage de 20 000 km, chaque kilomètre excédentaire étant facturé 0,12 \$. D'autres options de locations sont offertes. Les mensualités ne comprennent pas le transport (975 \$) et la taxe sur la climatisation (100 \$), s'il y a lieu, sont en sus. †† L'immatriculation, les taxes, l'assurance, l'enregistrement, les frais d'administration, les frais associés à la publication/l'inscription au RDPRM, les droits et les équipements optionnels sont en sus. ††† Le financement est sujet à l'approbation du crédit par GMAC. Un acompte ou un échange peuvent être nécessaires. Les mensualités et le coût de l'emprunt varieront selon le montant de l'emprunt et la valeur de l'acompte/de l'échange. Les détaillants peuvent vendre à prix moindre. †† Les offres s'appliquent uniquement aux berlines ION.1 2005 de Saturn/VUE.1SA 2005 de Saturn neufs ou de démonstration provenant des stocks du détaillant et sont réservées aux clients au détail admissibles. Les offres s'appliquent uniquement aux véhicules livrés le ou avant le 3 janvier 2005. Les offres sont d'une durée limitée et ne peuvent, dans certains cas, être combinées avec d'autres offres. Voyez un détaillant, visitez saturncanada.com ou faites le 1 888 4SATURN pour les conditions et les détails. ** Essais menés par la National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA), des États-Unis sur le VUE 2005 TI 4 cylindres pour les collisions frontales côté conducteur et passager avant et les collisions latérales aux places avant et arrière. La cotation à l'aide d'étoiles fait partie du programme d'évaluation des nouveaux véhicules de la NHTSA. Le concours est ouvert à tous les résidents du Canada admissibles ayant l'âge de la majorité dans leur province de résidence. Aucun achat requis. Le concours prend fin le 3 janvier 2005. Les grands prix ne comprennent pas de véhicules Hummer, Cadillac, et certains autres véhicules et peuvent varier selon les marques commercialisées par le détaillant. Les autres prix ont une validité d'une durée limitée et ils s'appliquent uniquement, tout comme d'autres crédits, à l'achat ou la location des véhicules 2004 et 2005 admissibles en stock (excluant les véhicules Hummer 2004/2005). Les véhicules doivent être livrés d'ici le 3 janvier 2005. Les chances de gagner ne sont pas toutes les mêmes pour tous les prix. La plupart des prix sont attribués sur une base régionale. Le gagnant doit répondre, dans un temps limité, à une question mathématique. Voyez votre détaillant, visitez gmcanada.com ou faites le 1 800 463-7483 pour obtenir le règlement complet du concours.

Saturn de Drummondville
1405, boul. René-Lévesque,
Drummondville
(819) 474-4270

Saturn de Granby
1348, rue Principale
Granby
(450) 378-1404

Saturn Saab de Sherbrooke
4880, boul. Bourque
Rock Forest
(819) 823-1400

Libéré de l'accusation de menaces de mort

Hugues Ré est l'un des quatre policiers en procès



René-Charles Quirion
rene-charles.quirion@la Tribune.qc.ca
SHERBROOKE



Le policier Jean-Philippe Théberge



Le policier Stefano Dario

L'agent Hugues Ré, du Service de police de Sherbrooke, a été acquitté de l'accusation d'avoir proféré des menaces de mort ou de lésions corporelles à l'endroit de Hugo Lemay dans le véhicule de patrouille, le 27 octobre 2002.

Le juge Paul-Marcel Bellavance a libéré l'agent Ré de ce chef d'accusation, hier, lors du procès qu'il a tenu au palais de justice de Sherbrooke en compagnie de trois de ses confrères au SPS avant qu'ils n'entament leur défense.

Seul l'agent Pierre Bégin fait maintenant face à une accusation de menaces de mort. Pierre Bégin, Hugues Ré, Guy Hovington et Denis Turgeon sont accusés à divers niveaux de voies de fait à l'endroit de Hugo Lemay, le 27 octobre 2002, dans le véhicule de patrouille, le stationnement du poste de police ou dans le garage du quartier général du SPS.

Début de la défense

L'agent Jean-Philippe Théberge du SPS a été appelé à la barre pour la défense, hier. Ce dernier, qui se trouvait à l'intérieur du quartier cellulaire lorsque Hugo Lemay y a été amené, n'a rien remarqué d'anormal concernant ce détenu ou le comportement des agents Pierre Bégin et Hugues Ré qui l'escortaient.

L'agent Théberge a juré que Hugo Lemay ne boitait pas et ne se plaignait pas lorsqu'il a été admis au bloc cellulaire. Le deuxième témoin de la défense n'a pas non plus entendu de plainte provenant du garage où la présumée victime aurait été battue par les quatre agents du SPS.

«Je n'ai observé rien de spécial concernant cette personne. Il n'avait pas de blessure à la cuisse ou visage, pas plus qu'il n'avait de difficulté à s'asseoir. Je n'ai pas remarqué que les agents qui l'escortaient ont insulté ou insulté Hugo Lemay», a indiqué l'agent Théberge lors de son témoignage.

Son collègue Stefano Dario est venu témoigner concernant les événements du lendemain, alors que Hugo Lemay a été transféré vers le palais de justice de Sherbrooke.

«Je n'ai rien remarqué de particulier par rapport à Hugo Lemay. Il a gravi les escaliers menant à la salle de prise d'empreintes comme une personne normale. Par la suite, nous sommes allés à pied au palais de justice. J'étais à côté de lui et il n'y avait rien de particulier concernant son état», a témoigné l'agent Dario.

Stefano Dario a mentionné que lors du transfert d'un détenu, les agents carcéraux au palais de justice doivent approuver le transfert avant que les policiers puissent quitter. Si des blessures sont relevées chez un détenu, les policiers doivent l'escorter à l'hôpital pour qu'il soit soigné avant que le transfert soit approuvé.

En contre-interrogatoire, la procureure de la couronne, Me Josée Grandchamp, a soulevé que les agents Théberge et Dario se souvenaient d'événements précis concernant Hugo Lemay, mais de rien concernant ce qui s'était passé avant ces épisodes des 27 et 28 octobre 2002.

Il est impossible de dater une ecchymose

René-Charles Quirion
SHERBROOKE

Les blessures qu'aurait subies Hugo Lemay lors de cette soirée du 27 octobre 2002 où il aurait été battu par quatre policiers du Service de police de Sherbrooke auraient pu lui être infligées avant ou après les événements en cause.

Un expert urgentologue appelé par la défense, le Dr Marc Afilalo, a témoigné à l'effet qu'il n'y a aucune façon de dater le moment qu'une victime aurait subi un traumatisme à partir de l'évaluation d'une ecchymose. Selon lui, la taille, l'aspect ou la couleur de cette ecchymose ne peuvent établir la sévérité du traumatisme qui l'aurait causée.

Cet expert, qui est chef du département d'urgentologie à l'Hôpital général juif de Montréal, a témoigné à l'effet que la photo de la blessure à la cuisse gauche de Hugo Lemay, déposée en preuve par la couronne, ne pouvait fournir d'information concernant le moment où la blessure à la cuisse gauche aurait pu survenir.

À la lecture du rapport médical du Dr Julie Vigeant, le médecin généraliste qui a rencontré Hugo Lemay deux jours après les événements dont il aurait été victime, le Dr Afilalo a mentionné que le traumatisme qui aurait causé ces blessures était bénin.

Selon cet expert, les faits que seule la peau ait été affectée et que le médecin n'ait pas relevé de problèmes au niveau moteur, sensitif ou du pouls tendent à confirmer cette hypothèse. Le délai entre le moment des événements et la visite de Hugo Lemay chez le médecin, les investigations peu nombreuses à la radiologie et le manque de symptômes de la part du patient ajoutent à cette hypothèse selon l'expert de la défense.

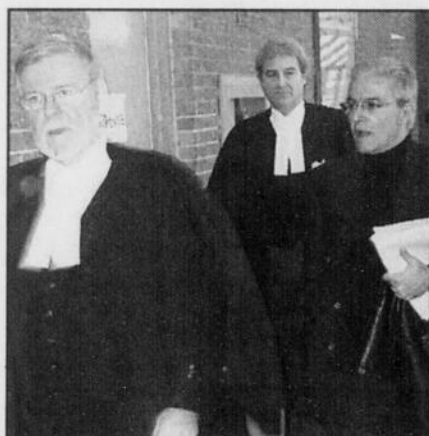
«Le récit des événements ne marche pas avec ce que je vois dans le rapport médical. Il n'est pas compatible avec l'image de coups répétés et importants», a expliqué l'urgentologue Afilalo lors de son témoignage.

Quant à la radiographie du coccyx de Hugo Lemay, le Dr Afilalo a relevé qu'on ne parlait pas clairement de fracture.

«Le rapport du radiologiste concernant ce rayon X n'est pas le reflet d'un traumatisme important ou sévère. Je ne vois pas d'évidence qu'il y ait subi un traumatisme important au coccyx. On ne peut même pas affirmer qu'il y a une blessure. On ne peut parler que d'irrégularité qui peut être présente depuis six jours, six mois ou 25 ans», a témoigné l'expert urgentologue.

Lors du contre-interrogatoire, Me Josée Grandchamp a soulevé que le Dr Marc Afilalo n'avait pas parlé à Hugo Lemay, au Dr Julie Vigeant ou au radiologiste, le Dr Normand Gauthier, avant son témoignage. L'expert de la défense a confirmé qu'il témoignait à partir des rapports de ces médecins déposés en preuve.

«C'est certain que c'est toujours mieux d'avoir le patient à côté de soi avant d'établir un diagnostic», a convenu le Dr Marc Afilalo au procureur de la couronne lors du contre-interrogatoire.



Le Dr Marc Afilalo, l'un des témoins hier, arrive à la salle du tribunal avec les deux avocats de la défense, Me Ronald Picard (en avant) et Me Pierre Dupras.

ON MET LE PAQUET POUR VOUS EMBALLER!

<p>SEL À GLACE 10 KG 99¢ ch. Limite de 4 par client Quantité disponible de 2 000 #1704001</p>	<p>PISTOLET COLLEUR 14⁹⁹\$ Rare modèle avec coffret #0012117</p>
<p>MINI TOURNEVIS SKILL 49\$ #1983182</p>	<p>STATION MÉTÉO 94⁷²\$ #0321058</p>

3400, boul. Portland, Sherbrooke (819) 829-7662
Prix en vigueur jusqu'au 13 décembre 2004.

Nos promotions du temps des Fêtes sont arrivées!

Aucune remise postale**

<p>Samsung X426 * 49,99 \$ 299,99 \$ sans abonnement</p>	<p>Motorola V220 * 49,99 \$ 319,99 \$ sans abonnement</p>	<p>Nokia 3120 * 0 \$ 209,99 \$ sans abonnement</p>	<p>Nokia 3220 * 29,99 \$ 269,99 \$ sans abonnement</p>
--	---	--	--

FORFAITS MÉGA-MINUTES

<p>20 \$</p> <ul style="list-style-type: none"> • 100 MINUTES DE JOUR • 1000 MINUTES SOIRS ET WEEK-ENDS 	<p>25 \$</p> <ul style="list-style-type: none"> • 100 + 50 MINUTES EN PRIME DE JOUR • 1000 MINUTES SOIRS ET WEEK-ENDS • APPELS LOCAUX SANS FRAIS ENTRE ABONNÉS ROGERS † 	<p>30 \$</p> <ul style="list-style-type: none"> • 150 + 50 MINUTES EN PRIME DE JOUR • SOIRS ET WEEK-ENDS ILLIMITÉS • APPELS LOCAUX SANS FRAIS ENTRE ABONNÉS ROGERS †
--	---	--

FORFAITS COUPLE ET FAMILLE (2 LIGNES)

<p>35 \$</p> <ul style="list-style-type: none"> • 150 MINUTES DE JOUR / DE SOIR • WEEK-ENDS ILLIMITÉS 	<p>45 \$</p> <ul style="list-style-type: none"> • 250 MINUTES DE JOUR • SOIRS ET WEEK-ENDS ILLIMITÉS 	<p>60 \$</p> <ul style="list-style-type: none"> • 400 MINUTES DE JOUR • SOIRS ET WEEK-ENDS ILLIMITÉS
--	---	---

APPELS LOCAUX, INTERURBAINS CANADIENS ET MESSAGES TEXTES SORTANTS SANS FRAIS ENTRE LES MEMBRES D'UN MÊME FORFAIT COUPLE ET FAMILLE †

OBTENEZ 6 MOIS D'APPELS LOCAUX ET 3 MOIS DE MESSAGERIE TEXTE AINSI QUE DE MESSAGERIE PHOTO ILLIMITÉS

Solution Cellulaire

Carrefour de l'Estrie 822-4650
2980, rue King Ouest 566-5555
221, rue Principale, Magog 843-4455

CONCESSIONNAIRE AUTORISÉ

Maintenant agrandi et... plus de stationnement!

RESTAURANT
Chez Charlie
SMOKED MEAT & ROAST BEEF
www.charliesmokedmeat.com

10, rue Camirand,
Sherbrooke, Qc.
J1H 4J5

Ouvert 24 heures sur 24

Déjeuners servis 24 heures par jour

Du 1er au 31 décembre 2004

6⁹⁹\$
+ taxes

2 hot dogs Charlie (viande fumée) accompagnés de poutine

* Avec abonnement de 3 ans ** Applicable sur les modèles représentés
L'offre de six mois d'appels locaux et 3 mois de messagerie texte ainsi que de messagerie photo illimités (à l'exception des messages texte en déplacement ou internationaux, des alertes MSNMD et des messages relatifs aux concours et aux promotions) s'applique à tout nouvel abonnement de deux ou trois ans. Le service de messagerie photo est disponible uniquement à partir des appareils compatibles. L'offre de trois mois de messagerie photo illimitée débute avec le premier envoi effectué à partir de votre téléphone. L'offre de 50 minutes en prime s'applique aux nouveaux abonnements de deux ou trois ans sur certains forfaits seulement. † Limite de 1000 minutes de temps d'antenne local par téléphone par mois. Des frais uniques de mise en service, des frais mensuels d'accès au système et des frais mensuels d'accès au service d'urgence 9-1-1 s'appliquent pour chacun des téléphones. La facturation à la minute s'applique. Offre d'une durée limitée. Demandez tous les détails à votre représentant.
© Rogers, Rogers Sans-fil et le ruban de Möbius sont des marques de commerce de Rogers Communications inc. Utilisés sous licence. 132927

Eaux usées: Sherbrooke injecte 13 millions \$



David Bombardier
david.bombardier@la Tribune.qc.ca
SHERBROOKE

La Ville de Sherbrooke passe de la parole aux actes pour s'assurer que ses eaux usées ne seront plus rejetées directement dans les rivières Magog et Saint-François. Au cours des trois prochaines années, elle injectera 13 millions \$ dans ses stations d'épuration afin que celles-ci répondent aux normes environnementales du ministère de l'Environnement du Québec.

Grâce à une série de mesures qu'elle mettra en oeuvre dès 2005, la Ville a obtenu la garantie que Québec lèvera les moratoires qui freinent actuellement le développement domiciliaire sur la majeure partie de son territoire.

Ces moratoires, qui empêchent les nouveaux raccordements à quatre des cinq stations d'épuration de Sherbrooke, seront graduellement levés d'ici la fin de 2005, a assuré hier après-midi le directeur général adjoint de la Ville, René Allaire, lors d'une conférence de presse tenue à l'hôtel de ville. Actuellement, environ 1300 lots peuvent accueillir de nouveaux logements malgré le moratoire, ce qui veut dire que le développement domiciliaire aurait été stoppé d'ici un an et demi si la Ville n'avait pas décidé d'agir



Jean Perrault, en compagnie de Bernard Tanguay, président du comité de développement durable.

dès l'an prochain.

«La Ville assume ses responsabilités, s'est félicité le président du comité de développement durable, Bernard Tanguay. Nous prenons vraiment le taureau par les cornes pour régler les problèmes d'assainissement des eaux.»

Le financement de ces travaux majeurs sera dévoilé lundi prochain, lors de l'adoption du budget. Le maire de Sherbrooke, Jean Perrault, compte sur la participation financière des autres paliers de gouvernement dès 2005. «La taxation foncière n'est pas assez grande pour financer» la totalité des travaux, a-t-il insisté. Globalement, les investissements requis par le plan triennal rendu public hier s'élèvent à 5,4 M \$ en 2005, 3,2 M \$ en 2006 et 4,4 M \$ en 2007.

Les stations ayant chacune leurs caractéristiques propres, les problèmes et les mesures correctrices diffèrent d'une station à l'autre. Ces mesures visent essentiellement la mise aux normes des stations et non leur développement futur. La levée



René Allaire, directeur général adjoint de la Ville.

des moratoires est prévue tôt en 2005 pour le gigantesque bassin de la région sherbrookoise, au cours de 2005 pour celui de Deauville et à la fin de 2005 pour ceux de Rock Forest et de Saint-Élie.

La moitié des sommes prévues en 2005 sera injectée dans la station Rock Forest (Saint-Roch), qui a souvent défrayé les manchettes l'été dernier en raison de fréquents rejets d'eaux usées non traitées dans la rivière Magog. Cette vieille station, en service depuis 1968, nécessitera des travaux majeurs touchant le prétraitement et les unités de pompage.

La Ville mettra aussi l'emphase sur sa station d'épuration de la région sherbrookoise (rue Queen), qui dessert 90 pour cent des Sherbrookoises. La levée du moratoire pour ce bassin ouvrira la porte à la construction d'environ 10 000 logements supplémentaires compte tenu de la capacité de la station. Cette «marge de manœuvre» est suffisante pour répondre aux besoins en développements domiciliaires pour les 10 à 15 prochaines années, estime René Allaire.

La station Saint-Élie, qui fait l'objet d'un moratoire du ministère de l'Environnement depuis sept ans, reçoit beaucoup plus d'eaux usées que sa capacité de traitement, si bien qu'un quatrième étang aéré y sera aménagé l'an prochain. Des corrections seront aussi apportées au réseau d'égout pluvial de ce secteur afin d'éliminer l'eau de pluie qui se rend à la station alors qu'elle n'a pas à être traitée.

À la station d'épuration Deauville, on vidangera un étang pour le rendre plus performant et d'autres travaux permettront d'augmenter l'étanchéité d'un poste de pompage. Quant à la station Bromptonville, elle est la seule qui ne faisait pas l'objet d'un moratoire. Ses trois étangs servant à l'épuration seront malgré tout vidangés en 2006.

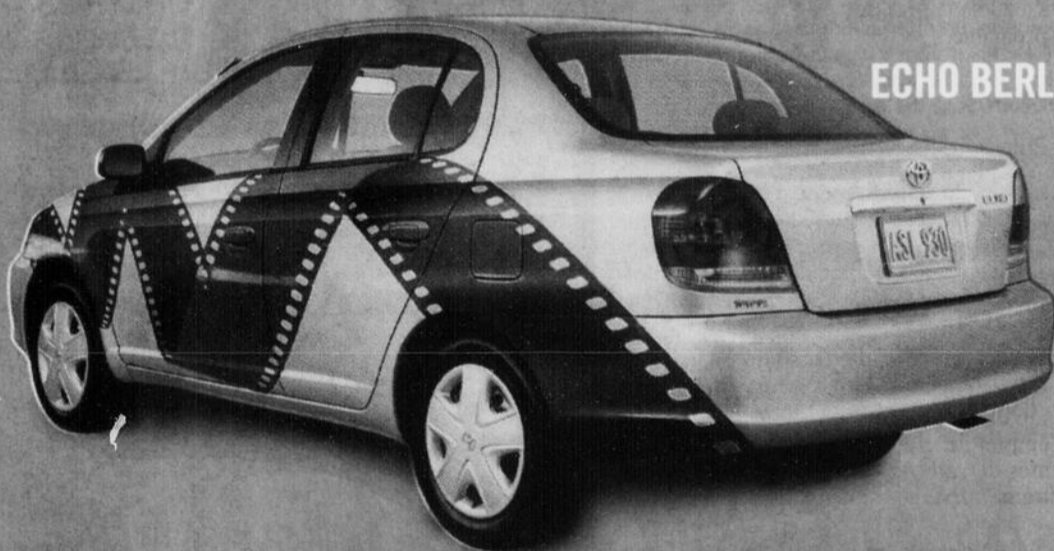
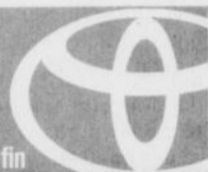
Un suivi environnemental

En plus de ces mesures correctrices, la Ville mettra sur pied un mécanisme de suivi environnemental de la qualité de l'eau des rivières Magog et Saint-François. Ce mécanisme sera élaboré par la firme Enviro-Accès et plusieurs organismes participeront à cette démarche, notamment CHARMES, les associations de riverains, le Comité de gestion du bassin versant de la rivière Saint-François (COGESAF) et le ministère de l'Environnement du Québec.

La Ville de Sherbrooke entreprendra aussi une inspection des réseaux d'égouts domestiques pour chacun des bassins. Elle pourra ainsi évaluer l'ampleur du problème des infiltrations d'eaux parasites (eau de pluie) qui diminuent la performance de ses réseaux.



TOYOTA
un coup de cœur sans fin



ECHO BERLINE

UNE BERLINE POUR ECHOÏSTES? ON AURA TOUT VU!

Faites partie de la communauté echoïste, visitez www.echoiste.ca

2005 ECHO BERLINE

169 \$

PAR MOIS/LOCATION 60 MOIS*
TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS
COMPTANT DE 1654 \$
OPTION 0 \$ COMPTANT
ÉGALEMENT DISPONIBLE À LA LOCATION

ET

0 \$

1^{re} MENSUALITÉ*
DÉPÔT DE SÉCURITÉ*
LOCATION 60 MOIS

OU

À L'ACHAT
À PARTIR DE

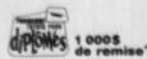
14 080 \$

ET

CREDIT À L'ACHAT
ÉQUIVALANT À
1 MENSUALITÉ*
DE LOCATION**

ACCÈS **TOYOTA** Une expérience d'achat tellement plus sympa.

Votre nouvelle Toyota part toujours avec le plein d'essence, l'assistance routière et des tapis protecteurs. Votre concessionnaire www.acces.toyota.ca



Programmes de location au détail et de financement à l'achat de Toyota Canada inc. Sur approbation de crédit par Toyota Services Financiers. * Offre de location au détail valable sur les modèles Echo berline 2005 (BT123M AA) neufs en stock. Première mensualité de 0 \$ sur tous les modèles Echo 2005 neufs en stock, pour des termes de location de 60 mois. Dans l'éventualité qu'un client désire avoir un terme moindre que 60 mois, un rabais représentant le coût d'une mensualité basée sur un terme de 60 mois sera accordé (taxes incluses). Offre de 0 \$ dépôt de sécurité sur tous les modèles Echo 2005 neufs en stock à la location. Franchise annuelle de 24 000 km. Frais de 7 ¢ du kilomètre excédentaire. Immatriculation et assurances en sus. Le montant total exigé avant le début de la période de location est de 1 619,16 \$ (taxes incluses) pour l'Echo berline 2005 (BT123M AA). ** Crédit à l'achat équivalent à une mensualité de location basée sur un terme de 60 mois (taxes incluses), applicable au financement à l'achat des modèles Echo 2005 neufs en stock. * PDSF pour les modèles Echo berline 2005 (BT123M AA) neufs en stock. L'immatriculation, les frais de transport, la préparation, l'assurance et les taxes sont en sus. Composez le 1 888 Toyota-8 ou visitez www.acces.toyota.ca. ** Le rabais aux diplômés (jusqu'à 1 000 \$ de remise) peut différer selon le modèle. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. Photos à titre indicatif seulement. Les offres se terminent le 3 janvier 2005 et sont établies par les concessionnaires Accès Toyota pour les concessionnaires participants de la grande région de Montréal. Détails chez votre concessionnaire Toyota participant.

Analyse

Mode d'emploi d'une chasse d'eau



Luc Larochelle
luc.larochelle@tribune.qc.ca
SHERBROOKE

L'assainissement des eaux, c'est la toilette. En utilisant cette image populiste au cours de la conférence de presse d'hier, le maire Jean Perrault a voulu se faire comprendre des citoyens: les 13 M \$ qui seront injectés sur trois ans ne sont pas un herbicide aquatique qui étouffera les algues ayant pris le contrôle de la rivière Magog, dans le lit de la Cité des rivières. Ces plantes hideuses hantent encore nos promenades d'agrément autour du lac des Nations.

Le conseil municipal donne le grand coup... pour que la Ville se rende conforme aux lois environnementales. Qu'elle cesse d'être délinquante. On ne prépare pas l'avenir, on rattrape le passé. Pardon, c'est le passé qui nous rattrape.

Vague d'indignation

La présentation faite hier par les représentants municipaux aux leaders des associations de riverains ainsi qu'aux journalistes était impeccable. Une présentation documentée, illustrée, bien vulgarisée. Un éclairage soudain du Saint-Esprit, proche de la clairvoyance. Mais serions-nous sortis aussi rapidement de la noirceur environnementale si l'enquête menée par *La Tribune* n'avait pas soulevé une vague d'indignation chez les citoyens ?

Le rapport administratif produit à l'automne 2003 et qui est passé sous la table au moment des choix budgétaires pour l'année en cours nous permettrait de porter une opinion objective là-dessus.

Mes multiples démarches pour obtenir ce document ont été infructueuses. Le rapport dort quelque part dans l'obscurité d'une filière, il n'était pas dans le lot des bonnes nouvelles lancées sous les projecteurs. S'il y a une réelle transparence au conseil municipal et qu'il ne s'agit que «d'un rapport d'étape», tel que vous l'avez prétendu hier devant la confrérie journalistique, ayez l'amabilité de m'en livrer une copie au bureau sans prendre le soin de l'épurer au préalable.

Flusher aux élections

Ce serait vraiment utile. Si ce que vous dites est vrai et qu'il n'y a rien pouvant laisser croire à de l'insouciance de votre part, nous nous empresserions d'être aussi débordants d'enthousiasme que vous à l'idée que ça débordera moins souvent dans nos rivières à compter de l'an prochain.

Ça chassera en même temps de notre esprit tordu l'arrière-pensée de croire que c'est la crainte qu'on découvre à notre tour le mode d'emploi de la chasse d'eau et qu'on soit tentés de vous flusher aux élections de l'automne prochain qui vous a poussés à agir.

D'ici à ce que vous ayez dissipé ces doutes, ne m'en voulez pas trop de croire que le mérite revient principalement aux riverains qui ont alerté l'opinion publique et non à vous, cher élus.

Sherbrooke a agi... une fois acculée au pied du mur

Des citoyens critiquent la Ville sur l'assainissement des eaux



David Bombardier
david.bombardier@tribune.qc.ca
SHERBROOKE

Si les citoyens ne s'étaient pas tenus debout, les élus de la Ville de Sherbrooke auraient encore attendu avant d'agir pour que cessent les rejets d'eaux usées dans ses cours d'eau.

C'est du moins ce que prétend Armand Paré, porte-parole de l'Association des riverains et des usagers de la rivière Magog (secteur Sherbrooke), qui assistait hier à la conférence de presse tenue par la Ville.

«La Ville était acculée au pied du mur, estime-t-il. Si les citoyens n'avaient pas

alerté le ministère de l'Environnement qui, lui, a imposé les moratoires [sur le développement domiciliaire], on serait encore au même point que l'an passé.»

À pareille date l'an dernier, des citoyens avaient pressé la Ville d'agir. Mais les élus en avaient décidé autrement. À ce sujet, le président du comité du développement durable de la Ville, Bernard Tanguay, s'est défendu hier en disant que les rapports que les conseillers avaient alors sous les yeux n'étaient «pas aussi pointus» que ceux qu'ils ont reçus au cours de la dernière année.

Vigilance

Le conseiller Tanguay a par ailleurs affirmé qu'il ne serait «pas mal à l'aise» à l'idée de rendre publics les rapports d'étape réalisés l'an dernier, comme le demandent certains journalistes depuis

deux semaines. «Ce qui est important, a-t-il toutefois martelé, ce n'est pas ce qu'on aurait dû faire dans le passé, mais plutôt ce qu'on fera dans l'avenir.»

Armand Paré s'est tout de même dit satisfait du plan triennal d'intervention dévoilé hier. «Mais ça prouve à quel point les citoyens doivent être vigilants», a-t-il pris la peine d'ajouter.

Pour sa part, le porte-parole de l'Association de la rivière Magog (secteur Rock Forest), Yvon Thibodeau, s'est réjoui de voir que les 3000 signataires d'une pétition réclamant des actions concrètes avaient été entendus.

«Ce qui est très important, c'est qu'on a été écouté et que la Ville a agi», a-t-il souligné, tout en précisant qu'il faut regarder vers l'avenir plutôt que d'analyser ce qui aurait pu être fait dans le passé.



Armand Paré

Plus de neige à pelleter à Sherbrooke

Claude Plante
SHERBROOKE

Dans tout le Sud du Québec, c'est en Estrie qu'on peut s'attendre à pelleter le plus de neige cet hiver. De plus, les températures pourraient se situer sous les normales.

C'est l'aperçu de l'hiver que donne MétéoMédia qui prévoit pour la pro-

vince encore des mois froids, mais plutôt calmes du côté des précipitations.

Selon les prévisions du canal météo, on peut s'attendre à recevoir à Sherbrooke 281 centimètres de neige, ce qui se situe quand même «sous la normale». C'est tout juste qu'à Trois-Rivières (279 cm), Montréal (242 cm) et Gatineau (232 cm).

C'est quand même moins que ce qui attend les gens de Québec (334 cm), Ri-

mouski (344) et Sept-îles (400).

À travers le Québec, l'automne plutôt sec et doux que nous avons connu devrait faire place à un hiver frisquet. Les températures pourraient descendre lorsque l'air froid en provenance de l'Arctique, via la Baie d'Hudson, enveloppera la province.

Les eaux de la côte Est sont toujours un peu plus chaudes que la normale. Ce phénomène aura pour effet de favoriser

le drainage d'air froid au-dessus de la province surtout au début de l'hiver.

Cette emprise du froid aura également pour effet de faire dévier les tempêtes à l'écart de nos régions, ce qui devrait amener des conditions plus sèches que la normale pour l'Ontario et le Québec.

Ainsi, pour une troisième année de suite, le froid devrait marquer l'hiver, conclut un communiqué.



Ceci n'est pas un cliché de la retraite

C'est un parcours agréable pour qui sait mettre à profit ses droits REER inutilisés.

Vous n'avez pas toujours cotisé au maximum à votre REER ? Rattrapez le temps perdu et profitez de vos droits REER inutilisés. Cela pourrait constituer un investissement précieux pour le futur.

Exemple :

Une cotisation de 15 000 \$ pourrait vous rapporter

- plus de 5 700 \$¹ en remboursement d'impôt pour 2004
- plus de 58 000 \$ en capital après 20 ans².

Rencontrez votre conseiller pour connaître nos solutions de financement.

Profitez de vos droits REER inutilisés, c'est payant !

1 800 CAISSES
www.desjardins.com

¹ Basé sur un revenu imposable de 55 000 \$.
² Calcul basé sur un taux effectif de 7% composé annuellement, en fin de période.

Desjardins
Conjuguer avoirs et êtres

LOTO QUÉBEC Résultats
TVA, le plaisir de gagner

Celebration 2005

Tirage du 2004-12-06
278D217
(non décomposable)
1 Grand Cherokee Laredo (ou 50 000 \$)

2004-12-01	094B898	2004-12-04	547D218
2004-12-02	822C125	2004-12-05	807A264
2004-12-03	316B210		

Les modalités d'encassement des billets gagnants paraîtront au verso des billets. En cas de dispute entre cette liste et la liste officielle de L.Q. cette dernière a priorité.
1 Grand Cherokee Laredo chaque jour du 1^{er} au 31^{er} déc. 2004.

AUJOURD'HUI

MISE 7* EN BONI
* Pour une sélection de 7 numéros

Banco 18 ans+

Résultats

Tirage du 2004-12-06

03	04	06	14	15	28	30	31	33	34
35	36	39	45	46	62	65	67	68	70

Tirage du 2004-12-06

914	8853	NUMERO	653448
-----	------	--------	--------

Les modalités d'encassement des billets gagnants paraîtront au verso des billets. En cas de dispute entre cette liste et la liste officielle de L.Q. cette dernière a priorité.
Si vous avez un problème de jeu, appelez 1 800 361-8288.

Opinions



Présidente et éditrice: Louise Boisvert

Rédacteur en chef: Maurice Cloutier

Directeur de l'information: André Larocque

Adjointe au directeur: Jacynthe Nadeau

Le Canada aime bien les danseuses roumaines



Jean-Guy Dubuc

Collaboration spéciale

Le «cas» se trouve maintenant dans les mains du nouveau commissaire à l'éthique au Parlement fédéral, M. Bernard Shapiro, dont la probité et la compétence reconnues vont être soumises à dure épreuve. Car on a un sérieux problème au ministère de l'Immigration à Ottawa. On ne l'aurait jamais su n'eût été de l'incident de cette danseuse roumaine qui s'est plainte de lenteur dans son dossier, alors que des centaines de ses collègues de travail avaient pu obtenir une entrée facile chez nous pour exercer un métier qui ne semble pas convaincre assez de Canadiennes. On a alors appris que la demande en danseuses nues paraissait plus grande que la main d'oeuvre disponible; qu'il fallait donc miser sur la venue d'étrangères, pour la plupart de Roumanie, qui venaient suppléer à une triste carence; et que cette opération surprenante pour les non-initiés était courante, défendable et même soutenue par notre ministère.

Selon une enquête, neuf femmes étrangères sur dix ne viennent pas au pays de leur propre gré

La ministre Judy Gro a tenté de défendre sa politique en Chambre. En vain. Son chef de cabinet, Ihor Wons, est allé lui-même faire l'étude sur place, au lieu de travail de cette danseuse plaignante qui semblait dénoncer une injustice à son endroit.

En même temps, une étude sérieuse, parue dans *La Presse* ces derniers jours, nous renseignait sur ce métier de danseuse tel que vu de l'extérieur, c'est-à-dire de l'oeil de celui qui n'est ni client ni agent de ces jeunes femmes. Sans tout citer, on peut retenir quelques conclusions. Par exemple, cette affirmation de M. Richard Poulin, professeur à l'Uni-

versité d'Ottawa et auteur du livre *La Mondialisation des industries du sexe: «Il y a deux façons de faire légalement de la traite au Canada. D'une part, avec les visas de danseuses exotiques, qu'on délivre aux danseuses nues, qui viennent essentiellement des pays de l'Est. Les réseaux de danseuses sont liés au crime organisé et, comme toutes les données l'indiquent, les femmes tombent dans la prostitution. (...)»* On pourrait ajouter: avec la généreuse collaboration du ministère de l'Immigration du Canada...

Des professionnels de diverses spécialités utiles se voient refuser leur entrée chez nous pour de multiples raisons: on peut comprendre la fragilité de notre situation, à cause de notre frontière à ne plus finir avec les Etats-Unis et le danger d'y laisser passer des terroristes, la plus grande crainte de nos voisins. Les danseuses ne semblent pas en faire partie: on les reçoit par centaines. Le Canada a-t-il besoin de cet apport nouveau, présenté comme un bienfait de la nouvelle mondialisation?

Il faudrait se demander pourquoi le métier n'attire pas les jeunes filles de chez nous. Et le demander aux tenanciers de bars de danseuses, qui sont prêts à faire venir de l'étranger une main d'oeuvre qu'ils devraient normalement trouver sur place. A moins que celles qui les connaissent refusent l'offre qu'ils leur font. Selon le journaliste Victor Malarek, qui a fait une enquête publiée sous le titre *The Natashas, neuf femmes étrangères sur dix ne viennent pas au pays de leur propre gré. Elles seraient «sous le contrôle du crime organisé et des proxénètes».* Clair et net.

Le sujet est malgré tout complexe et plusieurs intérêts s'opposent ou se confondent. Chose certaine, il doit nous interroger durant ces jours où les Québécois se rappellent le massacre de Polytechnique où un tueur fou a exterminé des étudiantes par haine des femmes. Comment faire obstacle à ce type de mépris encore vivant? C'est vrai que les femmes savent se défendre, surtout en s'imposant dans les classes de cours universitaires. Pourquoi alors fermer les yeux sur celles qui sont sans défense et sans moyens?

Et comment se fait-il que ce type de commerce ait une telle clientèle, chez nous, au Québec...?

Tribune libre

Mieux vivre au Québec

Solidarité populaire Estrie a participé à une grande manifestation à Montréal durant le Congrès du Parti libéral, sous le thème «Mieux vivre au Québec» samedi le 20 novembre. Nous étions environ six mille personnes dont 300 personnes de l'Estrie.

Nous avons porté un message clair «NON AUX RECULS!» Nous avons demandé le retrait du projet de loi no 57 et nous exigeons des amendements substantiels à la loi actuelle de l'aide sociale. Nous voulons une garantie des prestations, une augmentation des montants permettant un niveau de vie décent protégés de toute coupure ou saisie. Nous disons non à la destruction des services publics et aux détériorations des conditions de travail.

Le Parti libéral continue de sabrer dans les services publics, para-publics et les programmes sociaux. Ce gouvernement veut nous faire reculer à l'âge de pierre. Nous constatons l'application de certaines mesures provoquant des reculs importants tels la diminution de revenus pour plusieurs milliers de personnes assistées sociales, l'augmentation des tarifs pour les centres à la petite enfance, la réduction de la portée de l'article 45 du Code du travail, l'augmentation des tarifs d'électricité et la transformation de bourses en prêts pour les étudiants les plus pauvres.

Le Parti libéral continue de faire des ravages puisque les mesures annoncées

font en sorte que de plus en plus de personnes au Québec sont dans la misère. Aucune somme significative n'a été annoncée pour un investissement en éducation et en santé. Partout, l'écart entre les riches et les pauvres ne cesse de s'élargir. Les réductions d'impôts comme objectif prioritaire auront comme effet de compresser drastiquement les dépenses retenues dans les programmes sociaux, la santé, l'éducation et les services publics et para-publics.

Nous voulons construire une société démocratique fondée sur le respect de l'ensemble des droits de la personne. Un État garant: la promotion, du respect et du développement de ces droits démocratiques et assurant, pour les générations présentes et futures: les services publics de qualité, accessibles à toutes et à tous ainsi que des programmes sociaux financés adéquatement et collectivement; la redistribution de la richesse; un développement durable pour un avenir viable; une fiscalité qui sert l'intérêt public et repose sur le principe d'imposition équitable des citoyennes et des citoyens, des corporations et des compagnies et l'élargissement de la culture démocratique en favorisant le «Mieux vivre au Québec»

Suzanne Labbé
Solidarité populaire Estrie



hervephilippe@videotron.ca

Dr. réservés

Tribune libre

Un prix largement mérité

Alors que le commun des mortels les croit usés jusqu'à la corde, certains thèmes, en littérature, demeurent des sources inépuisables d'inspiration pour les écrivains. Pensons à la mort, à l'amour, à la liberté, etc. Ainsi en est-il de la violence familiale: on pense avoir tout entendu sur ce sujet controversé qui fait quotidiennement la manchette, mais personne n'est sans savoir que de nombreuses victimes endurent les pires souffrances, étouffées dans leur silence. C'est en pensant à toutes ces victimes que je me permets de vous écrire mon commentaire sur *L'or des fous* que vous venez de publier en me disant que, bien que fictive, cette histoire leur ferait le plus grand bien.

Dans son roman, *L'or des fous*, publié chez Triptyque, Lise Blouin a préféré donner la parole à deux jeunes aux prises avec la violence familiale: c'est grâce à un langage codé inspiré de l'univers de la minéralogie que les deux personnages vont se solidariser jusqu'à la vengeance. Certains puristes pourraient se scandaliser qu'une auteure permette ainsi à ses personnages - enfants violentés - d'en vouloir à ce point à leur bourreau de père. Je suis plutôt d'avis que la trame

de ce roman ouvrira une autre porte, et elle ne sera certainement pas de trop, à toutes ces petites victimes sans voix qui s'éteignent dans nos familles, dans nos classes, dans nos villes et villages. En effet, le roman *L'or des fous* est aussi et surtout une démonstration de la puissance de la parole, car c'est en s'inventant un langage codé que les deux personnages dresseront autour d'eux un rempart qui assurera leur survie.

Si j'étais encore dans l'enseignement, je n'hésiterais pas à mettre au programme de lecture ce roman qui pourrait sûrement servir de catharsis à certains lecteurs. Et je le ferais également pour les qualités littéraires du texte lui-même.

À mon avis, Lise Blouin a été très inspirée pour exploiter ainsi l'univers de la minéralogie, et elle a su, grâce à ses patientes recherches, inventer pour ses personnages un langage fort original pour le plus grand plaisir de ses lecteurs qui, comme des complices qui connaissent leur code, accompagnent les victimes tout au long de la narration alors que les autres personnages en sont exclus. Quand ils se déplacent du grenier à la vieille mine désaffectée en traînant

leur terrible secret, quand ils se penchent sur leurs corps meurtris pour nommer leurs blessures, quand ils se proposent de quitter les lieux d'un drame inévitable, ce sont des noms de pierres qu'ils murmurent comme des câlins, ou qu'ils lancent au dehors comme des projectiles: Azurite, Ammonite, Plutonite, etc.

En classe de français, le roman pourrait être exploité pour l'originalité dans les dialogues tant par leur fond que par la forme ou la mise en page (les dialogues apparaissant en italiques directement dans la narration ajoutent une difficulté de lecture supplémentaire pour les jeunes lecteurs, mais ils contribuent à rendre plus percutante la prise de parole). Le roman se prêterait certainement à une table ronde sur certaines valeurs sociétales telles la famille, le respect des enfants, le rôle des intervenants sociaux, etc.

L'Association des auteurs des Cantons de l'Est a accordé à Lise Blouin le Prix Alfred-DesRochers 2004 pour son roman *L'or des fous* et c'est un honneur largement mérité!

Pierrette Denault
Sherbrooke

Une paix qui nous engage

Déjà nos vœux de Noël commencent à circuler. Certains reviennent chaque année dans des formules bien connues dont plusieurs ressemblent à celle-ci: «Que la Paix de Noël soit avec toi!». Mais de quelle paix s'agit-il? Que veut dire, par exemple, souhaiter la paix à des gens qui, chez nous ou ailleurs, sont laissés pour compte, appauvris, marqués par l'exclusion familiale, communautaire ou sociale? À des enfants mal aimés, des femmes violentées, des familles réfugiées? À des personnes, des groupes et des collectivités frappés par des guerres qui n'en finissent plus de faire des victimes?

Si elle évoque le bonheur, la joie, la santé, l'amour, la vie en abondance, la Paix de Noël ne peut cependant être confondue avec la tranquillité, ni avec un optimisme inconscient, ni avec l'indifférence en regard des inquiétudes et des angoisses de tant d'êtres humains. Souhaiter la paix à tous ces frères et sœurs n'est-ce pas en même temps nous engager personnellement à contribuer à sa réalisation? Car la Paix de Noël c'est une paix qui dérange. Et elle dérangera aussi longtemps qu'un seul être humain ne pourra vivre dans la dignité, l'égalité, la liberté.

Aussi, accueillir cette paix ou l'offrir à d'autres comporte la grande tâche de la construire concrètement au coeur de notre quotidien en enlevant les obstacles à son accomplissement et en créant les conditions qui la rendent possible. Le moindre geste garde ici son importance: un regard

de bonté, une oreille attentive, une main tendue, une porte ouverte, un moment de gratuité, un repas partagé... Bref, tout ce qui rend le monde plus humain, plus respectueux des personnes, de leurs besoins, de leurs droits, de leurs aspirations et de leurs rêves, tout cela est à la fois condition et oeuvre de paix.

Mais, pour éviter les confusions et rendre plus efficace notre espérance, il importe de nous rappeler que notre tâche d'artisan et d'artisan de paix comporte des implications incontournables dont les suivantes: éviter tout compromis avec l'oppression et la violence, ne jamais séparer l'amour-charité de la justice économique et sociale, apprendre à vivre le pardon. Cela nous permettra de garder l'avenir ouvert sur les chemins d'une paix qui se fabrique progressivement dans

l'aujourd'hui de nos efforts.

La bougie offerte par CARITAS au cours de la Campagne de Noël est à la fois un rappel de ce message et un symbole qui renvoie à ces multiples gestes de paix qui, associés les uns aux autres, peuvent «faire la différence» ici et ailleurs dans le monde. Les fonds recueillis en offrande pour les bougies serviront en grande partie à soutenir, dans tout le diocèse de Sherbrooke, des projets de dépannage, de développement communautaire, de lutte à la pauvreté et à l'exclusion.

Laissons-nous dérouter par la paix que nous nous souhaitons!

Yvonne Bergeron, CND
Porte-parole du message
de paix de Caritas
Développement et Paix, Sherbrooke

Pour nous écrire

La Tribune invite ses lecteurs à réagir à l'actualité dans cette page. Les lettres courtes seront privilégiées et la direction se réserve le droit d'abréger les documents. Ne seront publiées que les lettres portant le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de leur auteur. Seuls le nom et le lieu de résidence apparaîtront toutefois dans le journal.

Envoyez vos documents:
par courriel:
redaction@latribune.qc.ca;
par télécopieur: 564-8098;
ou par la poste:
Opinions des lecteurs,
1950, rue Roy,
Sherbrooke, Québec,
J1K 2X8.

Chagnon confirme l'utilisation d'explosifs

Presse Canadienne
MONTREAL

Le ministre de la Sécurité publique du Québec, Jacques Chagnon, a confirmé hier que des explosifs avaient été utilisés pour endommager un pylône d'Hydro-Québec, la semaine dernière, près de Coaticook, dans les Cantons-de-l'Est.

«Le pylône a été soulevé de quelques pieds, a été déplacé de quelques pieds, alors c'est clair qu'il y a eu un explosif. On s'attend à ce que ce soit un explosif», a déclaré M. Chagnon à la télévision de Radio-Canada.

Le ministre Chagnon, qui se trouve dans l'État de New York à l'occasion d'une rencontre avec des responsables locaux de la sécurité, a tenté de rassurer les Américains à ce sujet, puisque la ligne de transport attaquée alimente Boston en électricité.

«La rumeur part plus vite que la vérité! Ce qu'ils s'étaient fait dire, c'est que Boston était en black-out, et ce n'était pas vrai. Il n'y a jamais eu un électron qui s'est gaspillé», a dit le ministre.

Hier, à Québec, le ministre des Ressources naturelles, Sam Hamad, a indiqué que le gouvernement prenait au sérieux les menaces contre Hydro-Québec. Il a précisé que la société d'État avait pris



Le ministre de la Sécurité publique, Jacques Chagnon

des mesures afin d'augmenter la sécurité de ses installations.

Dimanche, un mystérieux groupe dénommé «Initiative de résistance internationaliste» (IRI) a revendiqué, par voie de communiqué, le sabotage d'un pylône de la ligne Radisson-Nicolet-Des Cantons. Ce groupe est totalement inconnu des milieux policiers.

Le pylône, qui se trouve sur une ligne transmettant de l'électricité de la baie James vers la région de Boston, a été légèrement endommagé, mais l'alimentation électrique de cette ligne n'a jamais été interrompue.

L'IRI affirme avoir commis ce geste pour protester contre le «saccage et le

pillage des ressources» naturelles québécoises vers les États-Unis. Le groupe, qui associe sa lutte à celles des peuples irakien, bolivien et palestinien, indique que son acte est «une réponse face à l'aisance avec laquelle l'État se moque de l'opposition populaire».

Par ailleurs, des policiers de la Sûreté du Québec ont perquisitionné les salles de nouvelles du Journal de Montréal, du journal La Presse et de la station de radio CKAC dimanche soir pour récupérer ce communiqué revendiquant l'attentat, envoyé par courrier électronique. La police veut identifier la provenance du document afin de tenter de déterminer s'il est factice ou non.

Sécurité: Québec et New York resserrent leurs liens

NEW YORK

Québec et New York ont intensifié leurs relations en matière de sécurité, concluant notamment une entente sur la présence dans l'État américain d'un policier québécois chargé de la liaison avec les diverses agences de lutte au terrorisme et à la criminalité.

L'entente a été annoncée hier par le ministre de la Sécurité publique, Jacques Chagnon, qui mettait un terme à une mission de trois jours à New York où il a multiplié les rencontres. Hier soir, il s'est notamment entretenu avec le chef de police de New York, Raymond Kelly.

«L'idée de base est de faire en sorte qu'on ait des liens encore plus étroits entre les agences de sécurité de l'État de New York et la Sûreté du Québec», a déclaré M. Chagnon au cours d'une entrevue à la résidence du délégué général du Québec à New York.

Depuis un an, un officier de police de New York travaille déjà à Montréal au quartier général de la Sûreté du Québec. L'agent de la SQ sera à New York pour une période de six mois, à titre d'essai.

«On verra si on est capable de jouer nos gammes comme du monde», a dit le ministre, qui insiste sur l'importance d'échanger des «informations sensibles sans qu'elles coulent de partout».

Le Québec et l'État de New York se sont également entendus hier pour que le ministère de la Sécurité publique et l'Emergency Management Office travaillent à la conception d'un protocole d'assistance mutuelle lors de situations d'urgence en sécurité civile. Le Québec a déjà conclu des ententes semblables avec les États de la Nouvelle-Angleterre.

Deux jours avant l'arrivée du ministre Chagnon à New York, le gouverneur de l'État, George Pataki, avait pour sa part annoncé qu'il entendait se joindre aux efforts du Québec, du New Hampshire et du Vermont pour sécuriser les containers qui traversent

la frontière entre le Québec et ses voisins du Sud.

Le ministre croit qu'une technologie peut être mise au point d'ici deux ans pour surveiller les containers en route et détecter à la frontière les produits d'origine chimique, biologique ou nucléaire qui pourraient y être introduits. Pour le moment, les États-Unis n'inspectent que 3% des containers qui traversent leurs frontières.

«Si on trouvait une solution à ça... on aurait une bonne longueur d'avance sur l'ensemble des transporteurs de la planète», a dit le ministre québécois.

Dans ses contacts avec les Américains, M. Chagnon s'est efforcé de redorer l'image du Québec en matière de lutte au terrorisme. (La Presse)

Une PIZZA de bonne idée avant le cinéma!

Votre pizza toute garnie (7 garnitures) à

4.99 \$

* 6 pouces

Pizza Delight

Le resto familial 100 % sans fumée
4220, rue King Ouest (angle Bertrand-Fabi)
À deux pas du cinéma Galaxy

LIVRAISON : 829-9911

DESPRÉS LAPORTE
Équipement de restaurant • Boutique Sommelier Gourmet

LA GRANDE BOUTIQUE
DES PLAISIRS DE LA TABLE ET DU VIN

Vienna Deluxe Rég.: 1,050.00 \$
Aroma Inox Rég.: 450.00 \$

Saeco

Votre prix: **895.00 \$ (+ taxes)**
Votre prix: **395.00 \$ (+ taxes)**

Le plus grand choix de machine espresso, tassés et accessoires en Estrie.

La haute-technologie Saeco et un design superbe nous donne la Incanto-Sirius!!
Venez la découvrir bientôt.
Les quantités sont limitées.

Sherbrooke
185, Burlington
Tél.: (819) 566-2620
1-800-378-2620

OUVERT 7 JOURS
www.despreslaporte.com
SHERBROOKE - GRANBY - LAVAL

LA RÉSIDENCE STE-JEANNE-D'ARC
1270, rue Galt Ouest, Sherbrooke, (Qc) J1H 2A7

(819) 578-2236

Ouverture Juillet 2005

RÉSIDENCE POUR GENS RETRAITÉS AUTONOMES OU SEMI-AUTONOMES.

Nous offrons des studios, 2 1/2, 3 1/2.
Occupation simple ou double.

À PARTIR DE **1075 \$ /MOIS**

TROIS REPAS PAR JOUR INCLUS.

- Bâtiments avec gicleurs
- Stationnement intérieur
- Entrées contrôlées et système de caméra
- Système d'appel de garde
- Balcon privé
- Buanderie commune
- Surveillance 24 heures, 7 jours
- Entretien ménager hebdomadaire
- Animation et loisirs.

Admissible au programme de crédit d'impôt 23 % pour personne de 70 ans et plus.

HEURES DE VISITE :
du lundi au vendredi de 10 h à 16 h
Les dimanches de midi à 16 h
Ou sur rendez-vous

Communiquez avec
madame Louise Tremblay au :
578-2236 pour plus d'information.

La Résidence Ste-Jeanne-d'Arc, un milieu de vie sécuritaire et confortable!

Chez **Robert Villemaire**,
c'est facile de vous offrir de la première qualité car
nous fabriquons nos baignoires et nos céramiques proviennent directement des manufacturiers, sans intermédiaire.

Ensemble de 3 morceaux
Bain - toilette - lavabo
(siège et robinet en sus)

589 \$

689 \$

469 \$

Aussi... Tourbillon et thérapeutique avec système auto-nettoyant. Fini les bactéries.

Distributeur des produits VILMER

Céramique de première qualité
à partir de **1.49 \$** le pi. ca.
la plus chère en magasin est à 2,49 \$ le pi. ca.

Nous payons les 2 taxes pour vous sur la céramique en magasin seulement.

64, des Grandes-Fourches Nord Sherbrooke
Tél. : (819) 563-4030
1-800-667-8930

Bains et céramiques Robert Villemaire

Sophie Dubé fait son entrée en prison

Un représentant canadien au Qatar verra à ce qu'elle soit bien traitée



Claude Plante
 claud.plante@latribune.qc.ca
 SHERBROOKE

Depuis le prononcé de la sentence, il y a deux semaines, elle est demeurée dans sa chambre d'hôtel et a demandé un appel dans sa cause.

Elle devait dans un premier temps commencer à purger sa peine à partir de jeudi dernier, indique-t-on au bureau du député de Sherbrooke, Serge Cardin.

Selon M. Cardin, on joue le tout pour le tout dans cette affaire. Mme Dubé aurait pu décider de demeurer dans sa chambre d'hôtel en attendant qu'on obtienne la décision de la cour d'appel, explique-il.

Mais en cas d'une décision défavorable pour elle, le temps passé en prison comptera. «Ce que nous sommes certains c'est que dans cinq mois, elle sera de retour chez elle», dit-il d'emblée.

«Toutefois, si en appel, par exemple dans deux mois, la cour décide de réduire sa peine, elle aura deux mois de fait. Si la peine de prison est effacée, elle pourra revenir tout de suite.»

M. Cardin indique que le gouvernement n'a pas pu intervenir pour rapatrier Sophie Dubé, comme ce serait le cas pour un étranger auteur d'un crime ici.

Selon lui, Sophie Dubé s'en tire à un bon compte malgré tout. «Sa peine aurait pu être de plusieurs années. Cinq ans, ça aurait été beaucoup plus pénible.»

M. Cardin assure qu'un représentant canadien au Qatar se charge de voir à ce que la détenue soit bien traitée en prison.



Sophie vient de commencer à purger sa peine de six mois au Qatar. Elle espère que l'appel logé par son avocat lui permettra d'écourter son séjour en prison.

Après des mois d'attente, la Sherbrookoise Sophie Dubé a finalement fait son entrée en prison, dimanche au Qatar, où elle est coincée pour une affaire de faux chèques de voyage. Son séjour carcéral devrait durer environ cinq mois, compte tenu du fait qu'elle a passé un mois en prison après son arrestation.

«Oui, Sophie est en prison», a déclaré sur un ton morne sa mère, Suzanne Langlais, hier lorsque jointe par *La Tribune*. «Elle ne pouvait pas faire autre chose. Elle le savait que ça s'en venait. On n'a pas pu rien faire pour éviter ça.»

«Il ne reste pas grand-chose à faire. Il faut attendre. Ça va durer cinq mois», ajoute-t-elle, peu loquace au bout du fil.

Sophie Dubé avait parlé à sa mère la semaine dernière, mais n'a pas eu d'autres communications depuis. Mme Langlais ne sait pas si elle pourra appeler ses proches à partir de la prison qatarie au cours des prochaines semaines.

Rappelons que Sophie Dubé, âgée de 18 ans, a été condamnée à six mois de prison prononcée à la suite d'un verdict de culpabilité dans une affaire d'encaissement de faux chèques de voyage.

Chronologie des événements

Février 2004:

Sophie Dubé est arrêtée après avoir échangé de faux chèques de voyage dans différentes banques du Qatar. Elle clame son innocence.

Mars 2004:

Elle peut reprendre sa liberté, mais doit demeurer dans un hôtel de Doha après une trentaine de jours de prison.

Fin juin 2004:

Son visa expire.

27 juillet 2004:

L'affaire éclate à la suite de la publication de l'histoire de Sophie Dubé dans *La Tribune*. Une campagne de financement s'organise pour lui venir en aide et payer sa chambre d'hôtel.

1er août 2004:

À son grand désespoir, le procès de Sophie Dubé est reporté à octobre 2004. Ses proches continuent d'amasser des fonds car il en coûte 1000 \$ par mois afin de payer l'hôtel et la nourriture de la Sherbrookoise de 18 ans.

19 août:

La mère de Sophie Dubé, Suzanne Langlais, et son conjoint, Clément Grenier, plaident coupables à des accusations relatives à des événements survenus l'hiver dernier dans la région de Montréal et mettant en cause une personne proche de la jeune femme.

Début septembre 2004:

Sophie Dubé entreprend de poursuivre ses études à distance à partir de sa chambre d'hôtel.

14 octobre 2004:

Son procès est reporté au 28 octobre, faute d'avoir pu dénicher à temps un interprète.

28 octobre 2004:

Sophie Dubé plaide non coupable.

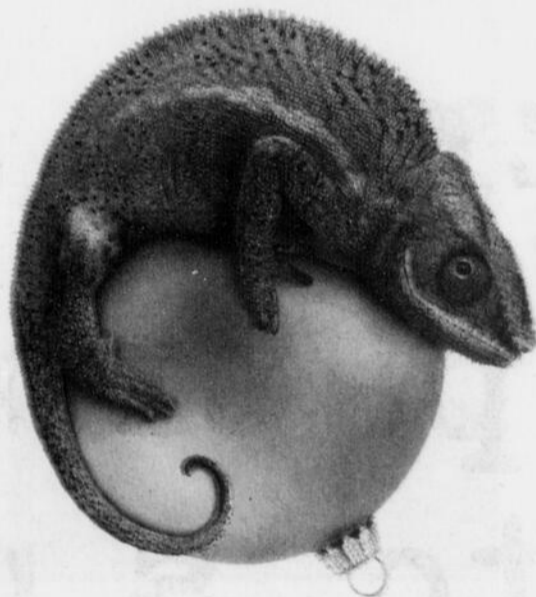
25 novembre 2004:

Elle écope de six mois de prison et implore le Canada de tout faire pour lui éviter un retour dans les terribles prisons du Qatar. L'appel est déposé par la suite.

5 décembre 2004:

Elle commence à purger sa peine de cinq mois en attendant le résultat de l'appel.

Téléphones cool à en perdre la boule.



Voici le phototéléphone Fastap™: une exclusivité mondiale.

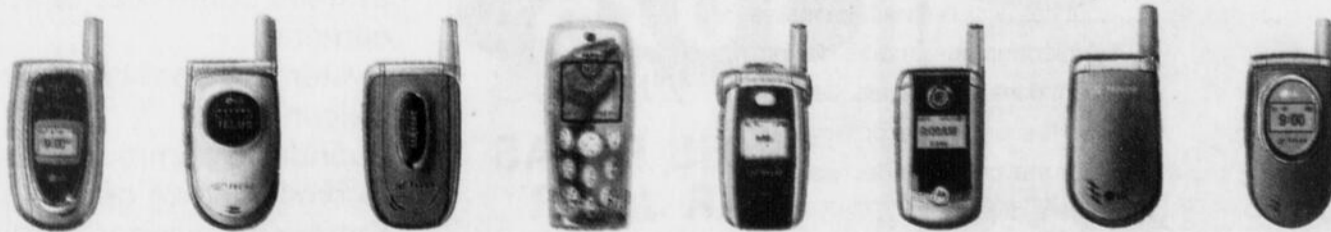
Ses touches surélevées avec une seule lettre chacune rendent l'échange de messages textes beaucoup plus simple et rapide.

LG 6190
 99,99 \$*

(avec un contrat de 3 ans)
 299,99 \$ (sans contrat)

L'un des nombreux téléphones de la super collection des Fêtes de TELUS.

téléphones à partir de 0 \$* jusqu'à 449,99 \$



■ vidéotéléphone ■ phototéléphone ■ mp3 ■ Bluetooth® ■ sonneries ■ jeux ■ et encore plus

le futur est simple™

TELUS
 mobilité™

50 ans de l'UdeS: la contribution des femmes soulignée dans une vidéo

La Tribune SHERBROOKE

Le comité consultatif du Programme d'accès à l'égalité a produit une vidéo d'une trentaine de minutes pour souligner la contribution significative de plusieurs femmes tout au long des 50 années d'histoire de l'Université de Sherbrooke.

La vidéo présente les confidences et les clin d'oeil de femmes qui ont travaillé à l'Université dans toutes les sphères d'activité.

La vidéo, réalisée par deux étudiants du programme de communication, rédaction et multimédia, François Pelchat et Marc Thompson, sera présentée pour la première fois demain, à compter de 11 h 30, au Centre culturel de l'Université de Sherbrooke.

S'y retrouvent 20 femmes dont certaines se souviennent avec bonne humeur et nostalgie, lors d'un repas, des grandes périodes historiques de l'institution où les femmes ont joué un rôle important alors que d'autres rappellent par leur témoignage quelques anecdotes ou réflexions.

On veut que soient gardés certains événements à la mémoire collective, qu'il en reste des traces, des témoignages, explique-t-on.

Pour en savoir plus sur ces super offres, passez nous voir dans une boutique TELUS Mobilité, chez un détaillant autorisé ou chez l'un de nos marchands. Tous les détails à telusmobilité.com

- | | | | | | | | |
|--|---|--|--|--|---|--|---|
| FUTURE SHOP | Home | Home | Home | Home | Home | Home | Home |
| BOUTIQUES TELUS MOBILITÉ ET DÉTAILLANTS AUTORISÉS | | | | | | | |
| Sherbrooke
Carrefour de l'Estrie | Cellulaire +
793, rue King Est
(819) 829-0123 | Cellulaire +
2445, rue King Ouest
(819) 562-8889 | Coaticook
Cellulaire + /
Brunelle Electronique
10, rue Maine Ouest
(819) 475-3611 | Drummondville
Alto Communications
758, boul. Saint-Joseph
(819) 475-3928 | Cellulaire +
Promenades
Drummondville
(819) 475-3611 | Granby
Cellulaire +
Galeries Granby
(450) 378-9621 | Magog
Cellulaire +
441, rue Principale
(819) 843-6627 |

La disponibilité des téléphones peut varier d'un emplacement à l'autre. Le prix des téléphones peut varier. La disponibilité des fonctions varie selon le téléphone. La messagerie photo et la messagerie vidéo sont offertes dans nos zones de couverture numérique 1X seulement. Obtenez les détails et les cartes de couverture à telusmobilité.com. * Prix net en vigueur avec un contrat de 3 ans après rabais obtenu en magasin ou crédit porté au compte sur un prochain relevé mensuel de TELUS Mobilité. Offre d'une durée limitée. Obtenez tous les détails en magasin. Fastac, est une marque de commerce de Digit Wireless LLC. Bluetooth est une marque de commerce de Bluetooth SIG, Inc. © 2004 TELUS Mobilité.